



GUIDE D'ACCUEIL

**en centre de jour**

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)  
de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec 

ISBN 978-2-550-92110-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

## Mot de bienvenue

C'est avec plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue aux activités du centre de jour.

Ce document a été préparé dans le but de vous informer des différents services qui vous sont offerts et du fonctionnement du centre de jour. Nous tenterons de répondre à vos différents besoins tout au long des activités offertes.

Votre santé nous tient à cœur et il nous fera un énorme plaisir d'y contribuer!

## Notre mission

Le centre de jour est destiné aux personnes en perte d'autonomie et regroupe des activités de jour offertes sur une base externe, à des personnes âgées inscrites afin de favoriser le maintien de leur intégration dans la communauté et de permettre des périodes de répit aux proches aidants.

On y offre des activités de groupe de nature préventive, thérapeutique, éducative et de socialisation.

## Notre horaire

Une participation au centre de jour est déterminée selon les besoins et les disponibilités. Vous pouvez consulter votre horaire à l'annexe 1.

## Notre offre de services

- Activités de stimulation cognitive adaptées à vos capacités;
- Activités physiques sur chaise, adaptées à vos capacités (échauffement,

- coordination, équilibre, étirement, etc.);
- Activités de mouvement (sac de sable, jeux de raquettes et balles, etc.);
- Les activités peuvent inclure le service du dîner (frais exigés, veuillez consulter l'annexe 2). Vous pouvez aussi apporter votre lunch;
- Service de transport pour l'aller et le retour (frais exigés, veuillez consulter l'annexe 2), si nécessaire;
- Support aux proches aidants.

## Fonctionnement

Pour avoir les coordonnées de votre centre de jour et d'autres informations essentielles, veuillez consulter l'annexe 3.

### À votre arrivée

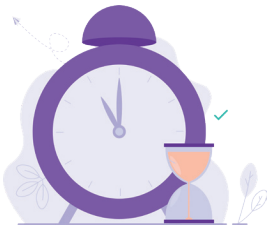
- Pour votre sécurité, enfiler vos souliers antidérapants (obligatoires);
- Si vous utilisez le service de transport ou si vous êtes inscrit au service de repas, s.v.p. payez les coûts reliés à ces services à l'intervenante (annexe 2).

### Exemple d'une séance d'activités au centre de jour

1. Échange avec les participants (comment ça va?);
2. Début des exercices physiques ou de mouvement (selon votre tolérance);
3. Début des exercices de stimulation cognitive adaptés à vos capacités (ex. : jeu de mots, rallye, proverbe, charade, devinette, etc.);
4. Une période de détente;
5. À la fin des activités, le transport est appelé pour venir vous chercher (si nécessaire).

## Lors du départ

Si nécessaire, vous prenez le service de transport qui vous ramènera à votre domicile. Il est possible qu'il y ait, à l'occasion, un certain délai d'attente avant l'arrivée de votre transport.



## La durée de participation aux activités

Votre participation aux activités du centre de jour demeure tant et aussi longtemps que cela est requis à votre plan d'intervention. Vous devez cependant respecter les critères d'admissibilité suivants :

- Votre état physique ou cognitif vous permet de participer aux activités;
- Vous êtes autonome dans vos déplacements et dans la gestion de la protection pour l'incontinence;
- Vous désirez participer aux activités et votre participation est assidue et active;
- Vous demeurez à domicile, en résidence pour personnes âgées ou en ressource intermédiaire.

En revanche, votre inscription sera annulée ou reportée si :

- Votre état physique ou cognitif vous empêche de participer aux activités;
- Si vous n'avez plus envie de participer aux activités du centre de jour;
- Si vous êtes admis en CHSLD;
- Si vous avez un comportement perturbateur dans le groupe (verbal,

physique ou autre).

## Rôles et responsabilités

De l'intervenante :

- Doit vous appeler le matin de l'activité afin de confirmer votre présence et prévoir votre transport (si nécessaire);
- Doit vous aviser lors d'annulation des activités;
- Doit faire un suivi avec votre proche aidant (si nécessaire);
- Doit faire un suivi avec l'intervenant du soutien à domicile (si nécessaire);
- Doit planifier les activités en lien avec vos capacités;
- Doit assurer l'administration de votre médication (si nécessaire).

De l'usager / proche aidant :

- Être présent de façon assidue et active (après trois absences non motivées, une rencontre pour valider votre intérêt sera planifiée);
- Être ponctuel, c'est-à-dire être prêt à l'arrivée du service de transport, si ce dernier est utilisé, ou être prêt et à l'heure au début des activités;
- Aviser du désintérêt de participer, s'il y a lieu;
- Aviser si vous éprouvez un certain inconfort pendant les activités;
- Participer selon vos capacités;
- Respecter les autres membres du groupe;
- Prévoir votre matériel (culottes protectrices contre l'incontinence, vêtements de rechange, si requis);
- Apporter vos médicaments (si nécessaire);
- Aviser l'intervenante si besoin de support pour le proche aidant.

N. B. : Prenez note que nous ne sommes pas responsables du vol ou de la perte des objets personnels lors des activités du centre de jour.

## Plan de mesure d'urgence

### Accident/incident

#### **Si vous avez un problème de santé pendant l'activité :**

- L'intervenante appellera le 911 ou fera évaluer votre état de santé par une infirmière si celle-ci est disponible. À la suite de l'évaluation, selon les recommandations, vous serez dirigé au centre hospitalier ou un retour à la maison sera planifié. Votre proche aidant sera contacté pour l'informer de la situation.

#### **Pour un sinistre interne (feu, etc.) :**

- Le contact avec le proche aidant et le retour à domicile sera planifié par l'intervenante, au besoin.

## Votre satisfaction

Votre satisfaction nous préoccupe. Si vous êtes insatisfait des soins ou des services reçus, nous vous suggérons d'en discuter d'abord avec l'intervenante ou avec la chef de service afin de répondre à vos insatisfactions.

En tout temps, si vous n'êtes pas satisfait des résultats ou des réponses obtenus, vous pouvez transmettre votre plainte à la Commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Des formulaires à cet effet sont disponibles.



Vous pouvez joindre la Commissaire aux plaintes et à la qualité des services aux coordonnées suivantes :

**Bureau du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services**

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

1, 9<sup>e</sup> Rue

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 1 877 767-2227

Vous pouvez également joindre la chef de service du centre de jour aux coordonnées indiquées dans l'annexe 3.

## Mot de la fin

Nous retrouvons donc au centre de jour des activités spécifiques animées par des intervenantes qui véhiculent un système de valeurs telles le respect, le droit à la liberté de choix et d'opinion, la dignité et l'unicité.

Le centre de jour est un service très aimé par les utilisateurs de ce dernier. Leur participation régulière et leur enthousiasme à ces activités témoignent de cette appréciation.

Enfin, nous croyons que malgré le changement des capacités découlant d'un vieillissement normal, ou dû à certaines maladies, la personne âgée peut s'adapter à de nouvelles réalités, conserver un rôle actif et continuer à s'épanouir.

Soyez assuré de notre entière disponibilité pour toute question.

Au plaisir de vous rencontrer!

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### Horaire

Nous vous attendons au centre jour au(x) jour(s) et aux heures inscrits ci-dessous :

| Jour            | Heure d'arrivée | Heure du départ |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>Lundi</b>    |                 |                 |
| <b>Mardi</b>    |                 |                 |
| <b>Mercredi</b> |                 |                 |
| <b>Jeudi</b>    |                 |                 |
| <b>Vendredi</b> |                 |                 |

Prendre note que le centre de jour est fermé les jours fériés, lors de la période des Fêtes et lors des vacances estivales des intervenants. L'équipe du centre de jour vous informera des dates de fermeture en temps et lieu.



## ANNEXE 2

### Contribution et facturation

| Frais de transport (aller-retour) | Frais de repas |
|-----------------------------------|----------------|
| 4 \$                              | 5,50 \$        |

Ces frais doivent être payés directement à l'intervenante du centre de jour à la pièce ou à l'avance pour plusieurs jours.



## ANNEXE 3

### Coordonnées et informations essentielles

#### RLS d'Abitibi Centre de jour d'Amos

Le local du centre de jour est annexé au centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) d'Amos situé au 612, 5<sup>e</sup> Avenue Ouest, local 174.


 Intervenante du centre de jour : 819 218-5145


 Chef de service : Manon Lambert  
819 825-5858, poste 5239  
manon.lambert@ssss.gouv.qc.ca

#### RLS de Rouyn-Noranda Centre de jour de Rouyn-Noranda

Le local du centre de jour est annexé au centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Rouyn-Noranda situé au 512, avenue Richard.

Pour vous y rendre, vous devez entrer par la porte principale du CHSLD. Le local est situé à gauche lorsque vous entrez dans l'établissement.


 Centre de jour : 819 762-0908, poste 44223

 Chef de service : Cathy Noël  
819 762-0908, poste 44390  
cathy\_noel@ssss.gouv.qc.ca

## RLS du Témiscamingue Centre de jour de Belleterre

Le local du centre de jour est situé au 74, 3<sup>e</sup> Rue à Belleterre.


 Centre de jour : 819 629-3027

 Chef de service : Andréane Arpin  
819 622-2773, poste 4441  
andreane\_arpin@ssss.gouv.qc.ca

## Centre de jour de Notre-Dame-du-Nord

Le local du centre de jour est situé au 15, rue Ontario à Notre-Dame-du-Nord.


 Centre de jour : 819 629-3027

 Chef de service : Andréane Arpin  
819 622-2773, poste 4441  
andreane\_arpin@ssss.gouv.qc.ca

## Centre de jour de Témiscaming-Kipawa


Le local du centre de jour est dans la salle d'Indépendance 65+ située au 31-A, rue Windsor à Témiscaming.


 Centre de jour : 819 627-3770

 Chef de service : Mélissa Rancourt  
819 627-3385, poste 1215  
melissa\_rancourt@ssss.gouv.qc.ca

## Centre de jour de Ville-Marie

Le local du centre de jour est situé au 37, St-Jean-Baptiste Sud à Ville-Marie.

 Centre de jour : 819 629-3027

 Chef de service :     Andréane Arpin  
                                  819 622-2773, poste 4441  
                                  andreane\_arpin@ssss.gouv.qc.ca

## RLS de la Vallée-de-l'Or Centre de jour de Malartic

Le local du centre de jour est annexé au centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Malartic situé au 987, rue des Pins.

Pour vous y rendre, vous devez entrer par la porte principale du CHSLD. Le local est situé dès votre entrée à gauche.

 Intervenante du centre de jour : 819 825-5858, poste 7239

 Chef de service :     Manon Lambert  
                                  819 825-5858, poste 5239  
                                  manon.lambert@ssss.gouv.qc.ca

## Centre de jour de Val-d'Or

Le local du centre de jour est annexé au centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Val-d'Or situé au 1212, avenue Brébeuf.

Pour vous y rendre, vous devez entrer par la porte arrière (stationnement) de l'établissement, soit par l'entrée qui est face à l'école Papillon d'Or où il est inscrit *Centre de jour*.

 Intervenante du centre de jour : 819 825-5858, poste 4204

 Chef de service : Manon Lambert  
819 825-5858, poste 5239  
[manon.lambert@ssss.gouv.qc.ca](mailto:manon.lambert@ssss.gouv.qc.ca)



GUIDE D'ACCUEIL  
en centre de jour